



2 élèves primés à la Préfecture (NR du 19 nov.)

publié le 19/11/2019

coulonnes-sur-l'autize

Deux collégiens brillants récompensés

Mathilde Thomas et Thibault Mathieu, anciens élèves de 3^e 2018-2019, ont été reçus avec leur famille à la préfecture pour y recevoir le prix de la fondation De Lattre de Tassigny en présence de nombreuses personnalités. Ce prix récompense depuis 2007 les collégiens ayant obtenu la note maximum soit 50 sur 50 à l'épreuve d'histoire-géographie au brevet des collèges. Stéphane Sinagoga, directeur du cabinet de la préfecture, qui présidait la cérémonie, a félicité dix-sept élèves du département. Ce prix commémore la mémoire du maréchal De Lattre, des anciens combattants et de celles des soldats des conflits actuels. Il est aussi destiné par la réalisation d'actions concrètes d'éducation à la citoyenneté à maintenir un lien intergénérationnel.



Mathilde Thomas en compagnie de Stéphane Sinagoga.

éducation

A la préfecture, lumière sur les graines d'historiens

Jeudi soir, dans les salons de la préfecture, les 17 élèves deux-séviens qui ont excellé en histoire-géographie au Brevet des collèges étaient à l'honneur.

Ils ont particulièrement brillé au Brevet des collèges et la Fondation Maréchal-de-Lattre leur rendait hommage, jeudi soir, dans les salons de la préfecture, à Niort, lors d'une cérémonie présidée par Stéphane Sinagoga, directeur du cabinet de la préfecture, en l'absence d'Isabelle David, préfète des Deux-Sèvres. Ils étaient dix-sept récompensés, tous honorés pour avoir obtenu la note maximale de 50/50 à la dernière épreuve d'histoire-géographie du Brevet des collèges. Ces élèves, entourés de leur famille, ont reçu leur distinction, comme le veut la tradition chaque année depuis que ce prix d'histoire a été instauré en 2007 ; ils étaient seize collégiens venus de tout le département plus un élève en série professionnelle (du lycée Saint-Joseph à Bressuire). Le tour couronné de trois prix spéciaux avec le Souvenir français, le conseil départemental et la préfecture donnant prime à la jeunesse de trois des lauréats : Lucas Chevalier (lycée professionnel Saint-Joseph, Bressuire), Louis



Les familles des collégiens primés étaient aussi au rendez-vous jeudi soir, en préfecture, à Niort, en présence notamment du président du Département et du directeur académique.

Cardineau (collège Émile-Zola de Praheuc) et la cadette de ces récompenses Louane Terrier (collège François-Albert de Celles-sur-Belle).

Créée en 1954 et reconnue d'utilité publique, la Fondation

Maréchal-de-Lattre protège et maintient la mémoire du maréchal De Lattre, des combattants de la Première Armée française et des conflits contemporains mais pas seulement. Son dessein est égale-

ment de susciter et coordonner des actions de mémoire et d'éducation à la citoyenneté par un double échange entre les générations et entre les populations ayant une histoire commune.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.